



## **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 05 Mai 2022**

*L'an deux mil vingt et deux, le cinq mai à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles ARPAILLANGES, Maire.*

*Date de convocation du Conseil municipal : 28/04/2022*

*Date d'affichage : 28/04/2022*

**Sont présents** : Mesdames et Messieurs Gilles ARPAILLANGES, Rémi ROLLIN, Pascal GERMAIN, Aurore COUTHIER, Julien GAUTHEY, Hervé DUMOULIN, Renaud MAURER, Loren PARIS, Christine GRUERE-DUBREUIL

**Secrétaire de séance** : Aurore COUTHIER

**Absents excusés** : M. Frédéric LECLERCQ, Virginie LEGER  
Pouvoir de M. Frédéric LECLERCQ à Gilles ARPAILLANGES

---

*Préalablement à la réunion du Conseil Municipal, les membres du Conseil se sont rendus à la Salle Louis Pavelot afin de constater l'état d'avancement des travaux, mais également d'avoir un visuel concernant le choix des matériaux qui seront proposés et d'émettre des avis sur la suite du projet notamment l'aménagement du nouvel espace vert.*

### **1°) Agence Postale Communale**

Le Maire présente les devis concernant la réfection de l'agence postale.

Le Conseil, après en avoir délibéré accepte les devis suivants :

- ✓ Pascal Pichenot : 474 € HT
- ✓ Bertrand Chambrey : 3 485,99 € HT
- ✓ Gérard Terrand : 3 160 € HT

Le Maire précise que La Poste participera à la réfection à hauteur de 50 % des devis validés.

En effet, les services de La Poste souhaitent rénover l'Agence Postale afin d'avoir une unité dans l'agencement des Agences Postales Communales.

### **2°) Concert Harmonie de Beaune**

Suivant la demande de l'Harmonie de Beaune et en accord avec la municipalité, un concert sera donné gratuitement le vendredi 24 juin à Pernand. Une invitation sera adressée à l'ensemble des habitants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents souhaite verser une subvention de 300 € à l'Harmonie de Beaune afin de couvrir les frais divers et notamment l'achat des partitions par l'Harmonie.

### **3°) Sécurisation Route des Vergelesses**

Le Maire informe de la suite du dossier de sécurisation de la route des Vergelesses.

Le Conseil Départemental ne s'oriente pas sur les choix de la Commune et propose des dispositifs particulièrement coûteux pour la commune.

Le Conseil souhaite que la gendarmerie soit de nouveau contactée pour intervenir sur le bas du village avec un dispositif de radar mobile.

Le projet doit continuer à évoluer afin de trouver une solution pour ralentir le passage des voitures mais tout en restant dans un budget financier raisonnable pour la Commune.

### **4°) Chantier Chemin des Pins**

Les travaux de changement de la conduite d'eau Chemin des Pins sont terminés pour cette portion de route.

### **5°) Hand Ball**

La journée de Hand aura lieu le 14 mai : matchs pour les moins de 11 ans puis pour les séniors.

Le tournoi du CSPV aura lieu le 11 & 12 juin.

Les arrêtés afin d'autoriser la buvette seront établis ainsi que le prêt de matériel.

### **6°) Préparation du Samedi 21 mai**

Le Maire rappelle qu'une nouvelle réunion est prévue le 11 mai avec les Associations du village afin d'organiser la journée du 21 mai.

Pour faire participer les villageois à un moment festif

Pour fêter les 100 ans de l'ajout de « Vergelesses » à « Pernand »

Pou choisir le nom de l'Association qui regroupera « Pernand-Passionnement » et « Le Foyer »

L'ensemble des membres du Conseil est convié à participer à cette réunion.

Les citoyens sont invités à remplir un coupon distribué dans « La Gazette » pour s'inscrire.

### **7°) Elections législatives**

Préparation du tableau concernant le tour de garde des élections du 12 & 19 juin prochain.

*Fait et délibéré*